LA TROISIÈME PAGE RELATIVE À LA COLLECTE DES LEADS

Categories: Actualités ADC FRANCE, Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tags: Absurde, Actualités, Conseils, Enquête, Scandale



Nous ouvrons une nouvelle page sur la collecte des leads. Celle existante a pris une telle ampleur qu'il a paru utile d'en créer une nouvelle car cette technique pour récupérer les datas des consommateurs ne diminue pas. Vous trouverez ci-dessous les articles qui contient toutes nos recherches de 2018 au 06/11/2023 et du 07/11/2023 au 08/12/2025.

https://adcfrance.fr/placements-atypiques/la-collecte-des-leads/

https://adcfrance.fr/epargne/la-nouvelle-page-relative-a-la-collecte-des-leads/

Pour arnaquer les consommateurs, il faut déjà avoir ses coordonnées. Il faut donc créer des outils pour que le consommateur puisse, sans le savoir, entrer en contact avec les plateformes téléphoniques installées en Israël notamment.

Ces données ont un vrai prix car ce sont toujours des personnes potentiellement intéressées. Il faut donc les convaincre ensuite d'investir. La méthode est au point au vu du mémo que vous allez découvrir ci-dessous :

Le mémo du premier contact

Les moyens utilisés sont variés. Cela peut aller de la création de comptes Facebook, de publicités, ou de sites de promotion sur une valorisation de l'épargne mettant toujours en avant la forte rentabilité de produits divers.

Vous trouverez la page initiale sur la collecte des leads :

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/investissement-dans-les-parkings-les-sites-collecteurs-de-donnees/

Nous ouvrons donc cette page dédiée exclusivement à cette partie de l'arnaque. Nous vous communiquerons pour chaque site :

- La date de création
- La nature de la proposition du site

Cet article sera enrichi au fur et à mesure de nos découvertes.

Le site topoffersedge.com

Il a été créé le 02/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/topoffersedge.com

Ce site est un gag ! Nous reproduisons son offre : " ***Investissez 500 euros et recevez jusqu'a 2500 par mois!*** " !!!

" OFFRE SPECIALE !! Jusqu'à 20 actions offertes cette semaine uniquement "

OUBLIEZ CE SITE !!!

Le site algosone.net

Il a été créé le 05/10/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/algosone.net

Le site action-livret.com

Il a été créé le 24/03/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/action-livret.com

Le site premium-conseils.com

Il a été créé le 28/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/premium-conseils.com

Le site zen-livret.com

Il a été créé le 28/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/zen-livret.com

Le site presse-actu.com

Il a été créé le 20/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/presse-actu.com

Il est proposé un livret rémunéré 5.99 % brut par an. Il a déjà été utilisé pour promouvoir de fausses ventes d'actions.

Le site delta-livret.com

Il a été créé le 02/09/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/delta-livret.com

Le site n'est pas accessible.

Le site investissement-en-bourse.com

Il a été créé le 23/10/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/investissement-en-bourse.com

Il est proposé d'investir dans les "amazon coin", chatgpt ou les actions nvidia.

Le site livret-equilibre.com

Il a été créé le 18/09/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/livret-equilibre.com

Le site terra-livret.com

Il a été créé le 28/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/terra-livret.com

C'est très rare ! Il n'est pas mentionné le rendement proposé.

Le site lp-harmonie.com

Il a été créé le 27/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/lp-harmonie.com

Il est proposé un livret d'épargne rémunéré à 7 % !!!

ATTENTION - Un de nos outils de surveillance nous a déconseillé d'aller sur ce site car

dangereux !!!

Le site topvision-media.com

Il a été créé le 22/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/topvision-media.com

Il est proposé d'investir dans "l''amazon coin"

Le site robot-mediatop.com

Il a été créé le 19/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/robot-mediatop.com

Il propose d'utiliser un robot avec l'IA pour trader !

Le site thebizoffer.com

Il a été créé le 08/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/thebizoffer.com

Il est proposé d'investir dans des actions DASSAULT.

Le site avenir-structure.com

Il a été créé le 19/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/avenir-structure.com

Il est propose d'investir dans "l'amazon coin" ou le "paypal coin".

Le site progression-continue.com

Il a été créé le 19/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/progression-continue.com

Il est proposé d'effectuer du trading.

Le site monplacementretraite.fr

Il a été créé le 02/10/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/monplacementretraite.fr

Il est proposé de placer des fonds pour la retraite. Aucune information sérieuse n'est donnée sauf une affirmation bidon de 30 ans d'existence alors que le site a deux mois ! Nous ne connaissons pas le grand prix de la philanthropie !!! C'est très rare chez des financiers...

Mention spéciale aussi pour les témoignages de personnes qui sont entrés en contact avec le site alors qu'il ne sert qu'à collecter les données des consommateurs...

Nous avons rarement vu autant d'excès pour un site de collecte de datas des consommateurs .

Le site onlinereduc.com

Il a été créé le 07/02/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/onlinereduc.com

Il est proposé d'investir dans le "paypal coin"

Le site portefeuillemaster.fr

Il a été créé le 11/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/portefeuillemaster.fr

Il est proposé d'investir dans le "paypal coin"

Le site croissanceline.fr

Il a été créé le 21/10/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/croissanceline.fr

Il est proposé d'investir dans les "amazon coin" ou "google coin"

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez aussi agir contre les escrocs. Vous trouverez avec le lien ci-dessous des stratégies selon que vous êtes en contact sans avoir versé de fonds ou que vous avez perdu des fonds. Ce travail est important. Il nous permet d'obtenir des informations sur les moyens mis en œuvre et de mieux identifier les réseaux agissant dans l'ombre.

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://www.helloasso.com/associations/adc-lorraine/adhesions/re-adhesion-simple

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://www.adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.